



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LIJA**

LYCÉE INTERNATIONAL  
JEANNE D'ARC



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

# Téléservice Orientation en 2<sup>de</sup> générale et technologique

**Phase provisoire d'orientation**

Guide à l'attention des  
Parents d'élèves

# I. Connexion au téléservice Orientation

Le téléservice est accessible par le portail Scolarité Services. La connexion se fait au moyen d'un compte ATEN ou EduConnect ou FranceConnect :

- le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions provisoires et d'acusar réception de l'avis donné par le conseil de classe;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

1

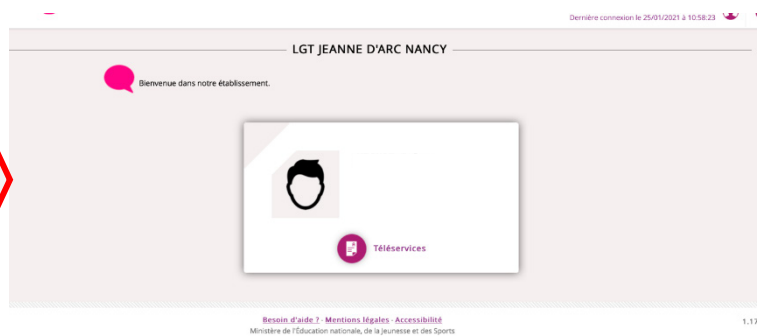
Connectez-vous au téléservice Orientation à l'aide de votre compte Educonnet

<https://educonnect.education.gouv.fr/>



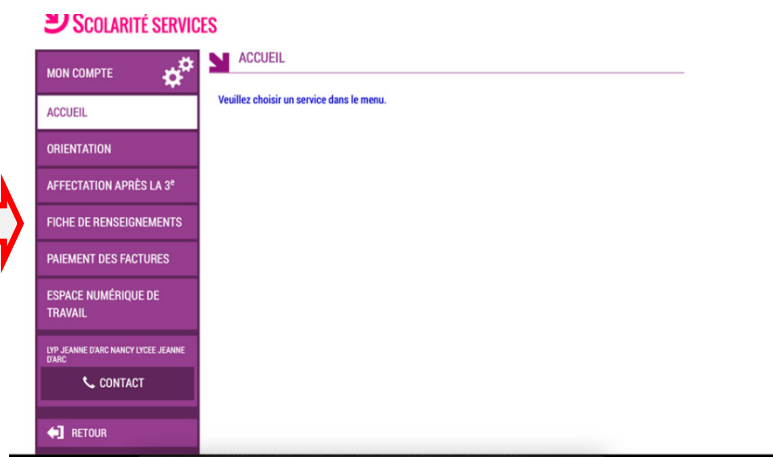
2

Lorsque vous êtes connecté au compte de votre enfant, cliquez sur "Téléservices"



3

Sur la page d'accueil, cliquez sur "Orientation" dans le menu principal



## 2. Saisie des intentions provisoires

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- il doit saisir au moins 1 intention;
- il peut saisir jusqu'à 11 intentions : 1<sup>re</sup> générale (et enseignements de spécialité), 1<sup>re</sup> technologique (et série), 1<sup>re</sup> préparant au BT métiers de la musique, accès à la voie professionnelle;
- seule la 1<sup>re</sup> technologique peut être sélectionnée plusieurs fois, pour des séries différentes;
- le rang détermine l'ordre de préférence des choix effectués;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe.

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE LYCÉE

LIENS UTILES

LYCÉE POLYVALENT C. CLAUDEL

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE  
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1** Le rang détermine l'ordre de préférence

1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Un accès à la voie professionnelle

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

**Veillez corriger le formulaire avant de pouvoir valider vos choix.**

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

# 1<sup>re</sup> générale

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

## Intention 1



1<sup>re</sup> générale

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Un accès à la voie professionnelle   
 Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site Horizons 21 (<http://www.horizons21.fr>)

Choix des enseignements de spécialité pour la 1<sup>re</sup> générale

**Choisissez 4 enseignements envisagés dans l'établissement.**

*Vous pouvez choisir au maximum 1 enseignement hors établissement.*

*Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul choix parmi les déclinaisons Arts, LLCER et LLCA (dans ou hors établissement).*

Si le représentant coche 1<sup>re</sup> générale, il doit choisir 4 enseignements de spécialité proposés dans l'établissement de l'élève et il a la possibilité d'ajouter un 5<sup>e</sup> enseignement en dehors de l'établissement

Deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité sont affichées : la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements non proposés dans l'établissement à la rentrée prochaine :

Le représentant ne peut choisir qu'une seule déclinaison pour les enseignements Arts, LLCER et LLCA

Choix des enseignements de spécialité pour la 1re générale ?

**Choisissez 4 enseignements envisagés dans l'établissement.**  
Vous pouvez choisir au maximum 1 enseignement hors établissement.  
Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul choix parmi les déclinaisons Arts, LLCER et LLCA (dans ou hors établissement).

Enseignements proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine	
Hist-géo. géopolitique & sc. politiques	<input type="checkbox"/>
Humanités, littérature et philosophie	<input type="checkbox"/>
Mathématiques	<input type="checkbox"/>
Physique-chimie	<input type="checkbox"/>
Sc. écono. & sociales	<input type="checkbox"/>
Sciences vie & terre	<input type="checkbox"/>
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	déplier ▶

Enseignements non proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine (Pour connaître les modalités d'organisation de ces enseignements, contactez votre établissement)	
Biologie-écologie ?	<input type="checkbox"/>
Numérique et sciences informatiques	<input type="checkbox"/>
Sciences ingénieur	<input type="checkbox"/>
Arts	déplier ▶
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	déplier ▶

**ATTENTION :**

- **4 spécialités à choisir IMPERATIVEMENT.**
- **les choix effectués doivent être reportés sur la fiche de saisie papier et être identiques à ceux effectués dans l'application Téléservice Orientation (mêmes choix, même ordre).**

Les choix se font **IMPERATIVEMENT** dans la liste proposée.

*Si votre enfant souhaite suivre une spécialité non enseignée au Lycée Jeanne d'ARC :*

- **il devra effectuer une demande de changement d'établissement,**
- **ou suivre cet enseignement par l'intermédiaire du CNED à distance UNIQUEMENT.**

*Dans ce cas choisir **EGALEMENT** quatre spécialités enseignées dans l'Etablissement.*

*Le choix de la spécialité non enseignée dans l'Etablissement doit être effectué en 5<sup>ème</sup> position.*

# 1<sup>re</sup> technologique

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

## Intention 1



1<sup>re</sup> générale

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1<sup>re</sup> technologique souhaitée :

Pour plus d'informations sur chaque bac technologique, cliquez sur ⓘ

1<sup>re</sup> STAV ⓘ

1<sup>re</sup> STD2A ⓘ

1<sup>re</sup> STHR ⓘ

1<sup>re</sup> STI2D ⓘ

1<sup>re</sup> STL ⓘ

1<sup>re</sup> STMG ⓘ

1<sup>re</sup> ST2S ⓘ

1<sup>re</sup> S2TMD ⓘ

Si le représentant coche 1<sup>re</sup> technologique, il doit choisir une série

En cliquant sur ⓘ, il est dirigé vers le site de l'Onisep, sur la page dédiée à la série technologique choisie

**Vous devez préciser la 1<sup>re</sup> technologique souhaitée.**

AJOUTER UNE INTENTION



## Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

### Intention 1



- 1re générale
- 1re technologique**
- 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- Un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1re technologique souhaitée :

Pour plus d'informations sur chaque bac technologique, cliquez sur

- 1re STAV
- 1re STD2A
- 1re STHR
- 1re STI2D**
- 1re STL
- 1re STMG
- 1re ST2S
- 1re S2TMD

Il est possible de choisir plusieurs séries de la voie technologique et de hiérarchiser ces choix

### Intention 2



- 1re générale
- 1re technologique**
- 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- Un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1re technologique souhaitée :

Pour plus d'informations sur chaque bac technologique, cliquez sur

- 1re STAV
- 1re STD2A
- 1re STHR
- 1re STI2D
- 1re STL**
- 1re STMG
- 1re ST2S
- 1re S2TMD

AJOUTER UNE INTENTION

# 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Un accès à la voie professionnelle

Si le représentant coche 1<sup>re</sup> BT, il n'a pas d'autres informations à compléter

En cliquant sur ⓘ, il est dirigé vers la page dédiée au BT sur le site de l'Onisep

AJOUTER UNE INTENTION

## Accès à la voie professionnelle

Si le représentant légal demande un accès à la voie professionnelle, il peut indiquer le métier ou la formation qui intéresse l'élève. Il s'agit d'un champ libre dans lequel il peut noter ce qu'il souhaite. Cela permet à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, mais il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités professionnelles ou des familles de métiers.

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1



1re générale

1re technologique

1re préparant au brevet de technicien

Un accès à la voie professionnelle

Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'Onisep (<http://www.onisep.fr>).

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : ⓘ

Métier ou formation

Champ libre

Demande d'un stage passerelle

AJOUTER UNE INTENTION



### 3. Validation des intentions provisoires

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires.

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :**

**Intention 1 : 1re générale**  
Enseignements de spécialité choisis : **MATHÉMATIQUES / SC. ÉCONO. & SOCIALES / ARTS PLASTIQUES / ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN / SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)**

**Intention 2 : 1re STI2D**

**Intention 3 : 1re STL**

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

**Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe**

**MODIFIER**

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

## Mail reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 16/10/2020 à 17:30:58, nous vous confirmons par cet email que votre (vos) intention(s) provisoire(s) a (ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis : **ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN / ARTS PLASTIQUES / MATHÉMATIQUES / SC. ÉCONO. & SOCIALES / SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)**

- **Intention 2** : 1re STI2D
- **Intention 3** : 1re STL

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

## Mail reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

**Prénom NOM du représentant  
qui a saisi les intentions**

Suite à la démarche effectuée en ligne le 16/10/2020 à 17:30:58 par \_\_\_\_\_, nous vous informons par cet email que l'(les) intention(s) provisoire(s) a (ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève **Prénom NOM**

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis : **ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN / ARTS PLASTIQUES / MATHÉMATIQUES / SC. ÉCONO. & SOCIALES / SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)**

- **Intention 2** : 1re STI2D
- **Intention 3** : 1re STL

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

**S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement**

## 4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.

Intention 1 : 1re générale

Avis réservé

Enseignements de spécialité choisis : SC. ÉCONO. & SOCIALES / MATHÉMATIQUES / ARTS  
PLASTIQUES / ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN / SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)

Intention 2 : 1re STI2D

Avis favorable

Intention 3 : 1re STL

Avis favorable

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences restent à consolider dans certaines disciplines pour obtenir le passage en 1re générale.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

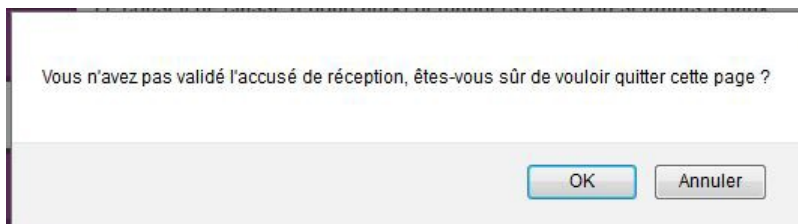
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de l'avis du conseil de classe en cochant la case puis en validant

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

S'il quitte la page sans accuser réception, une fenêtre pop-up s'ouvre pour l'avertir :



**1 Intentions provisoires**    2 Choix définitifs    3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3è trimestre / 2d semestre.**

<b>Intention 1 : 1re générale</b>	Avis réservé
Enseignements de spécialité choisis : <b>SC. ÉCONO. &amp; SOCIALES / MATHÉMATIQUES / ARTS PLASTIQUES / ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN / SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)</b>	
<b>Intention 2 : 1re STI2D</b>	Avis favorable
<b>Intention 3 : 1re STL</b>	Avis favorable

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences restent à consolider dans certaines disciplines pour obtenir le passage en 1re générale.

**Vous avez pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 18/10.**

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe